

Que faire en cas d'incendie ?

À chaque situation, la bonne réaction



18

Quoi qu'il arrive, ne prenez jamais l'ascenseur.

Si l'incendie se déclare chez vous :

- Faites sortir tout le monde et évacuez les lieux pour éviter les risques d'intoxication (par les fumées et gaz) précédant la venue des flammes.
 - Fermez la porte de la pièce en feu et la porte d'entrée et n'emportez rien.
 - Une fois dehors, appelez les pompiers en composant le 18 ou le 112 (n° unique d'urgence européen).
- Si l'incendie est au-dessus :**
- Sortez par l'issue la plus proche.

- Appeler les pompiers dans les 2 minutes fait gagner un temps précieux.
- Répondre calmement à leurs questions permet de localiser l'incendie plus rapidement.

Risque d'incendie

À la maison, un réflexe en plus, c'est un risque en moins !



NUMÉROS D'URGENCE GRATUITS
Sapeurs-Pompiers : 18
Numéro unique d'urgence européen : 112
Samu : 15

En partenariat avec :



Un réflexe en plus, un risque en moins.



Comment être averti à temps ? Avec un détecteur avertisseur de fumée

- C'est essentiel pour détecter les débuts d'incendie, surtout la nuit quand tout le monde dort.
- C'est facile à trouver (magasins de bricolage), à installer et à entretenir.
- C'est important qu'il soit conforme à la norme NF-EN 14 604 et d'en installer à chaque étage, de préférence près des chambres.

- Les incendies provoquent 460 décès par an.
- L'intoxication par la fumée est la première cause de décès chez les victimes d'incendie.



Comment éviter les risques ? Avec de la vigilance et des gestes simples

- Éteindre complètement les cigarettes et ne pas fumer au lit.
- Tenir les allumettes et les briquets hors de la portée des enfants (qui ne doivent jamais rester seuls à la maison).
- Ne pas laisser de casseroles, de poêles ou de plats sur le feu sans surveillance.
- Laisser les produits inflammables loin des radiateurs, ampoules, plaques chauffantes...
- Ne pas raviver un feu ou les braises d'un barbecue avec de l'alcool ou de l'essence.
- Ne pas laisser les appareils électriques en veille.
- Brancher un seul appareil par prise électrique.
- Avoir un extincteur chez soi.

- La température d'une pièce en feu atteint 600°C en 3 minutes.
- Un incendie domestique a lieu toutes les 2 minutes.

Quelles précautions prendre ? Faire contrôler ses installations



Faites régulièrement :

- Vérifier vos installations d'électricité, de gaz et de chauffage (notamment les inserts et les cheminées).
- Ramoner les conduits et les cheminées une fois par an.
- Pour votre sécurité, ces tâches doivent être exécutées par des professionnels.

- Un incendie sur 4 est dû à une installation électrique défectueuse.
- 70 % des incendies mortels ont lieu la nuit.